

## COMMUNE DE STE GEMMES LE ROBERT

Nombre de membres dont le conseil municipal est composé : 14

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : 13

# PROCÈS - VERBAL

De la réunion du Conseil Municipal

Du 20 octobre 2015

Le 20 octobre 2015, à 20 heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 13 octobre 2015, se sont réunis à la Mairie de Sainte Gemmes le Robert, sous la présidence de Monsieur André BOISBOUVIER, Maire.

PRESENTS : MM. André BOISBOUVIER, Bernard MOULLÉ, Régis BLANCHARD, Thierry HEURTAULT, Mme Cécile CLÉMENT, MM. Julien DELCOUR, Sébastien MAZURIER, Eric LEBLANC, Yoann RENARD, Mme Séverine DURET, M. Daniel ANGOT, Mmes Séverine CHÉRAULT et Marie GIRARD.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Valérie MÉZIÈRE

Le Conseil Municipal a désigné, Mme Séverine CHÉRAULT, secrétaire de séance.

### PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET SOMMAIRE DE LA REHABILITATION DE LA MAIRIE

Monsieur Sourty Pierre, architecte présente l'avant-projet sommaire de la réhabilitation de la mairie (intérieure pour le secrétariat, bureau du Maire, salle du conseil, rangement mobiliers, archives et sanitaire avec une nouvelle disposition de ces pièces) et extérieur (façade et toiture).

Il a été décidé une isolation extérieure sur la façade + intérieure sur le côté est de la salle, pignon nord côté archives et pignon sud.

Le choix de matériaux concernant la façade est à définir lors de la prochaine réunion où sera présenté l'avant-projet définitif par Mr Sourty, l'architecte.

### DECISION SUR L'ETUDE DE L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'étude de l'aménagement extérieur de la mairie à savoir les aménagements de parking et de sécurité et pour ce faire il y a lieu de faire appel à un cabinet d'étude spécialisé sachant que l'étude pourra être réalisée et que les travaux pourront être effectués par tranche.

Une rencontre est à programmer avec le cabinet TECAM de Fougères.

### DELIBERATION SUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX, RUE DES DOLMENS

Par délibération en date du 15 octobre 2014, le conseil municipal a proposé au comité de choix du SDEGM d'inscrire en 2016, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans la rue des Dolmens. Les membres du Conseil Municipal ont décidé de reporté l'enfouissement des réseaux rue des Dolmens à une année ultérieure.

### COMPTE RENDU DES COMMISSIONS VOIRIE, TRAVAUX, AFFAIRES SCOLAIRES-CANTINE

Commission voirie :

*Plantation lotissement du Fourneau :*

Le Conseil municipal donne son accord pour la plantation de l'accotement gauche de l'allée piétonne en liaison du bourg vers le chemin de la planche et des accotements des parcelles construites. Ces plantations respecteront le cahier des charges (...la limite sera constituée par une haie vive plantée en domaine privé. Cette clôture végétale composée d'arbustes variés, mélangés, sera plantée sous bâche par la commune ...)

*Plantation liaison piétonne route d'Evron :*

Les plantations seront réalisées en conformité suite à la convention du 23 mars 2015 prise en le conseil départemental et la commune.

Il est aussi prévu une plantation du talus en bordure de la propriété de la famille Bruneau.

Le conseil municipal donne son accord pour ces plantations qui seront réalisées par les employés communaux.

Commission travaux :

*Travaux derrière l'école abbé Angot*

L'entreprise Mordret a réalisé la pose de la membrane d'étanchéité contre le mur de l'école, ainsi que les aérations du vide sanitaire.

Le mur de retenu de la terre est réalisé et il reste l'enduit à faire (celui-ci sera fait après la mise en place de la terre et la réalisation de la liaison PMR).

Un drain a été posé et les eaux pluviales ont été raccordées. Maintenant l'entreprise Chapron peut intervenir pour le terrassement et démarrer la voirie.

Commission affaires scolaires-cantine :

Une présentation des intervenants TAP a été effectuée auprès des parents d'élèves de l'école publique.

\*\*\*\*\*

**DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :**  
**Mardi 17 novembre 2015 à 20 H 00.**